

BAREME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

Vincent PEREZ

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires **TTC** charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Jusqu'à 100.000 €	Forfait jusqu'à 6.000 €
100.001 à 300.000 €	6 %
300.001 à 700.000 €	5 %
Supérieur à 700.001 €	4 %

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires **TTC** calculés par m² de surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie

	Logement 0 à 50 m ²		50 à 100 m ²		> 100 m ²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	4 € / m ²	-	3 € / m ²	-	2 € / m ²	-
Visites et constitution du dossier	6 € / m ²	6 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²
Rédaction du bail par l'agence	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	1 € / m ²	1 € / m ²
Etat des lieux par l'agence	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	1 € / m ²	1 € / m ²
TOTAL	14 € / m²	10 € / m²	12 € / m²	9 € / m²	9 € / m²	7 € / m²

Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce

Jusqu'à 25.000 €	5.000 € HT
De 25.001 à 50.000 €	7.500 € HT
De 50.001 à 100.000 €	10.000 € HT
De 100.001 à 250.000 €	10% HT
De 250.001 à 750.000 €	9% HT
Supérieur à 750.001 €	8% HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

Jusqu'à 500.000 € : **5.99 % HT** (minimum de 5.000 € HT)

De 500.001 à 1.000.000 € : **4.99 % HT**

Supérieur à 1.000.001 € : **3.99 % HT**

Cession de bail :

Honoraires **HT** : **10 % HT** avec un minimum de 5.000 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires **HT** : **10 %** sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5.000 € HT

+ Rédaction de bail (par l'agence) : 900 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires **HT** : de **3.5 à 9 %** suivant contrat Promoteurs.

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 12/04/2019

Informations